



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 362

Texte de la question

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Anne-Lise Dufour-Tonini, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.
Mme Anne-Lise Dufour-Tonini. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, 140 000 décrocheurs, c'est une véritable spirale de l'échec dont les conséquences sont chaque année plus graves.

Plusieurs députés du groupe UMP. Allô ! Allô !

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini. Hier, dans un grand quotidien du soir, on apprenait que le taux de pauvreté des dix-huit à vingt-quatre ans atteignait près de 23 %, et frappait en priorité ceux qui étaient sortis du système scolaire très tôt et sans diplôme.

Il y a une dizaine de jours, vous rappeliez la nécessité de rapprocher redressement productif et priorité éducative, de faire tomber la ligne de fracture entre les matières dites nobles et celles qui ne le seraient pas, entre la culture générale et la culture professionnelle : voilà un des grands enjeux face au chômage, cette réalité qui touche l'ensemble des territoires et des catégories de population, celle des jeunes ayant le triste privilège d'être une exception française !

Dans ma ville de Denain, le taux de chômage des dix-huit/vingt-cinq ans atteint le triste record de 56 % !

Pourtant, dans ma ville comme partout en France, ce sont au total des dizaines de milliers de postes qui sont non pourvus, qu'il s'agisse d'ingénieurs, de techniciens ou d'ouvriers qualifiés : c'est tout le problème de l'orientation qui est posé.

Mais si l'on voit bien où sont aujourd'hui les décrocheurs et l'importance accordée par le Gouvernement à l'orientation et à la valorisation de l'enseignement professionnel, il nous faut également nous interroger sur la façon de prévenir l'échec scolaire qui conduit au décrochage.

Monsieur le ministre, fort de cette volonté que la jeunesse soit la priorité de ce quinquennat, pouvez-vous nous indiquer la façon dont vous entendez lutter contre ce décrochage qui concerne les plus fragiles de nos jeunes, nous l'indiquer à la fois pour ceux qui en sont aujourd'hui victimes et dont les perspectives d'avenir sont des plus précaires et inquiétantes, mais aussi et surtout pour ceux qui n'ont pas encore décroché ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur de nombreux bancs des groupes écologiste et RRDP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, vous avez raison de souligner qu'un quart d'une génération de jeunes Françaises et de jeunes Français, 140 000 jeunes par an, en situation de décrochage, et c'est pour nous tous un échec difficile à admettre. Il s'agit à la fois de trajectoires individuelles très douloureuses, l'enquête publiée hier le montre puisque 50 % des jeunes qui n'ont pas obtenu de diplôme sont au chômage, et d'un phénomène particulièrement coûteux pour la cohésion sociale, la compétitivité et la cohésion civique de notre pays.

Il faut donc rassembler nos forces pour être capables d'apporter des solutions.

Tout d'abord, il doit s'agir de solutions qui portent sur le système de formation initiale : lorsqu'on suit les trajectoires de ces élèves, on découvre qu'ils sont en difficulté dès la grande section, le CP et le CE1, et que les difficultés se transforment plus tard en échec, puis en exclusion. C'est le sens même de la refondation de l'école de la République et des moyens que nous allons accorder à la formation des enseignants, le sens même de la

priorité au primaire, de la meilleure orientation des élèves, de la valorisation des lycées professionnelles. Mais il y a aussi ceux qui ont déjà décroché, et il faut leur apporter des réponses. J'ai donc appelé à une mobilisation générale pour atteindre l'objectif de 20 000 raccrocheurs pour l'année 2013, sur la base des 360 plates-formes créées par le gouvernement précédent et qui ont permis d'identifier les décrocheurs. Il faut que nous soyons capables aujourd'hui de mettre en place des solutions de formation en mobilisant l'éducation nationale, l'agence du service civique, les régions et les missions d'insertion. Nous devons être capables de le faire.

M. Yves Censi. Bla-bla-bla !

M. Vincent Peillon, *ministre*. C'est l'intérêt de ces jeunes, l'intérêt du pays ; c'est le moment où vont se conjuguer redressement éducatif et redressement productif. Je compte sur tous pour le réaliser ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Lise Dufour-Tonini](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 362

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2012](#)